

Caos en Libye

“Les tribus peuvent contribuer énormément à la résolution de la crise politique et sécuritaire. Nous semblons malheureusement nous diriger vers la scission du pays en deux États ou vers un système fédéral”.

ENTRETIEN avec *Marwan Tashani* par *Lilia Weslaty*

Je suis un juge libyen au tribunal de Benghazi installé à Tunis. J’ai quitté la Libye au début de l’année 2014 suite aux menaces que j’ai reçues et à l’assassinat de plusieurs magistrats. Je préside également l’Association des magistrats libyens et je fais de la recherche dans le domaine de la justice transitionnelle, des droits humains et de la réforme judiciaire. Je fais aussi partie du Réseau des défenseurs des droits humains en Libye et à l’étranger », ainsi se présente Marwan Tashani.

AFKAR/IDÉES : *Vous dites que vous avez quitté la Libye pour des raisons sécuritaires, notamment suite à l’assassinat de plusieurs juges. Pouvez-vous nous en dire plus ?*

MARWAN TASHANI : Après 2011, il y a eu un effondrement partiel des institutions de l’État et une multiplication des groupes armés ainsi qu’une propagation significative des armes. Tout représentant de l’État est devenu une cible, c’est-à-dire les juges, les policiers, l’armée, les activistes, les militants des droits humains, les politiciens ... Les assassinats et les menaces se sont multipliés. Dans ma ville, il y a eu le plus grand pourcentage du nombre de meurtres entre 2012 et 2014 par des groupes terroristes opposés à la reconstruction de l’État. Les menaces de mort que j’ai reçues étaient signées par « Jund al Khalaifa » (Les soldats du califat), « Ma-

jilis Chabab Al Islam » (le Conseil des jeunes de l’Islam)... Je recevais ces menaces sur mon facebook, mon mél, mon téléphone, et ce suite à mes apparitions médiatiques pour revendiquer un État de droit. Mon collègue a été assassiné dans le tribunal où je travaillais alors qu’il n’était pas du tout actif dans la société civile. Il a été tué pour le simple fait d’être juge. Les villes qui ont été le plus touchées sont Benghazi, Derna, Syrte... Jusqu’à aujourd’hui, huit juges ont été assassinés par balles ou par engins explosifs collés à leurs véhicules et six autres ont subi des tentatives d’assassinats, c’est-à-dire qu’on leur a tiré dessus ...

A/I : *Comment décrieriez-vous la situation en Libye ? Peut-on parler d’effondrement de l’État et de ses institutions ?*

M.T. : L’État est sur le point de s’effondrer. Nous vivons une réelle division sur la scène politique : nous avons deux gouverneurs de la Banque centrale, l’un à Tripoli, l’autre à Beïda, deux Parlements, l’un à Tobrouk et l’autre à Tripoli, deux gouvernements, voire trois, le dernier, est à Tunis ; idem pour la Cour des comptes, etc. Les institutions sont divisées et cela a affecté l’État. Par ailleurs, un fait important mérite d’être souligné, c’est que l’administration qui gère les affaires des fonctionnaires poursuit son travail, malgré toutes ces divisions.

L’administration chargée des salaires des Libyens à Tobrouk et à Tripoli est la même. Idem pour le bureau de l’état civil. Cependant, un document officiel à Tripoli est au nom du « gouvernement du Salut » alors qu’un autre à Beïda serait au nom du « gouvernement libyen provisoire » ; sachant que la communauté internationale ne reconnaît que ce dernier.

Entre temps, l’État islamique et d’autres groupes armés profitent de cette division pour s’installer sur notre territoire...

A/I : *Quels sont les réels décideurs politiques en Libye ?*

M.T. : Il y a les politiciens et quelques personnalités, les émirs des groupes armés qui ont de l’influence et les cheikhs des tribus. Mais à vrai dire, personne ne détient le pouvoir. Chacun contrôle sa région. Ibrahim Jadhran, par exemple, détient des champs de pétrole. Il n’a de pouvoir que là où il se trouve. Quant à Benghazi et toute la région est, elles sont contrôlées par Khalifa Haftar, le commandant en chef de l’armée. De l’autre côté, à Tripoli, il y a plusieurs autres groupes armés, ceux du Congrès national général, des islamistes... Il y a une autorité subdivisée entre plusieurs acteurs, mais seuls les intérêts parviennent à les unir ou à les désunir. Quand Fajr Libye a mené son opération en juillet 2014, des groupes de Misrata, de

L'État est sur le point de s'effondrer. Nous vivons une réelle division sur la scène politique

Zaouia et d'autres se sont unis contre les milices du Zenten qui se sont accaparées de l'aéroport. Après les avoir sorti et imposé leur pouvoir, ces groupes se sont divisés à nouveau. Il y a donc des coalitions plutôt ponctuelles et non permanentes, basées sur des intérêts communs. Tous ces acteurs ne se sentent redevables qu'envers leurs tribus et leurs régions et non envers l'État.

A/1 : *Pouvez-vous alors identifier les obstacles face à la mise en place d'un gouvernement d'Union nationale ?*

M.T. : C'est bien cette division profonde de la scène politique qui constitue l'obstacle principal. Le Conseil présidentiel a constitué un gouvernement avec 13 portefeuilles, mais ça n'a pas fonctionné car il y a des dissensions politiques à l'intérieur du Parlement même et tous les députés ne sont pas d'accord. Ceci s'explique par le fait que les conditions dans lesquelles le Conseil présidentiel a vu le jour ont changé depuis le 17 décembre 2015. Trois mois plus tard, la composition même de ce Conseil est contestée. Il y a aussi ceux qui demandent de revenir à la quatrième mouture de l'Accord politique alors qu'une cinquième a été adoptée, précisant les critères de nominations pour les portefeuilles du nouveau gouvernement, c'est-à-dire la compétence, le professionnalisme et la représentation. Le problème est que le Parlement ne s'est pas conformé à ces critères. Rappelons que ce Conseil présidentiel représente la mosaïque libyenne qui est assez large : Misrata, Tripoli, le courant is-

lamiste, Haftar, Jadhnan, etc. ; mais certains de ses membres refusent de reconnaître le fait qu'ils représentent leurs régions. Il y a donc un problème réel de représentation et de légitimité.

A/1 : *Récemment, l'envoyé spécial des Nations unies en Libye, Martin Kobler, a dénoncé la paralysie politique et institutionnelle affirmant que « le vide militaire et politique actuel permet aux groupes terroristes et aux réseaux criminels de s'enraciner. Aujourd'hui, la Libye n'a pas d'institutions publiques véritables », a-t-il déclaré devant les membres du Conseil de sécurité. Que pensez-vous de ces déclarations et comment estimez-vous le travail de la mission des Nations unies dans votre pays ?*

M.T. : Le rôle des Nations unies en Libye est historique puisqu'il est lié à son indépendance en 1951. Une mission, dirigée par Adrian Pelt, a été envoyée à l'époque pour la rédaction de la Constitution libyenne et la mise en place de ses institutions... Au début de la révolution en 2011, l'ONU était « acceptée » par la population. Il y a eu plusieurs émissaires : d'abord Ian Martin qui a réussi la supervision des élections, ensuite il y a eu Tarek Mitri qui a poursuivi le processus de la réforme, puis Bernardino León qui a assuré le marathon des pourparlers et il a convaincu les « boycotteurs » de continuer le dialogue. Néanmoins, les critères mis en place par l'ONU pour la représentation du gouvernement n'étaient pas clairs et pertinents ; ils étaient parfois même opaques.

Malgré tous ces problèmes, cet accord politique a été finalement adopté à Skhirat en décembre 2015. Le problème c'est que la mission de l'ONU est très influencée par la vision occidentale, notamment des cinq pays qui composent son Conseil de sécurité, c'est-à-dire les États-Unis, le Royaume-Uni, la France, la Chine et la Russie. Néanmoins, il y a d'autres pays importants à prendre en considération comme l'Égypte, l'Arabie saoudite, l'Algérie, la Turquie... Je suis pour la poursuite du travail de la mission onusienne qui a été renouvelée de six mois en ce mois de mars 2016.

Par ailleurs, sa politique pourrait être plus efficace si elle donnait plus d'importance aux droits humains. Sa commission qui travaille sur ce volet mène un excellent travail, sauf que ses recommandations ne sont pas prises en compte et c'est plutôt le politique qui prend le dessus. Cette commission travaille hors de la Libye depuis 2014 et cela constitue aussi un grave problème. Quant à Martin Kobler, il poursuit les efforts pour la mise en place d'un gouvernement d'union nationale.

A/1 : *Y a-t-il eu des tentatives de reconstruction par l'OTAN après son intervention militaire en 2011 ?*

M.T. : L'OTAN s'est retirée directement après la fin de la guerre et aucun des gouvernements qui se sont succédés n'a mis en place une stratégie de reconstruction, surtout pour les régions où il y a eu des bombardements aériens intenses, c'est-à-dire à Syrte, à Tripoli et dans quelques zones militaires à Sabha.

L 'OTAN et les pays qui ont soutenu l'intervention militaire ont une responsabilité historique

L'OTAN et les pays qui ont soutenu l'intervention militaire ont ainsi une responsabilité historique. Ces pays ont donné et vendu des armes aux jeunes qui se sont rebellés contre Kadhafi et ce dernier a ouvert son arsenal pour ses combattants. Les Libyens ont fini par s'entretuer... Même Obama avait reconnu que c'était une erreur d'avoir laissé le pays dans cette situation. C'est donc une responsabilité non seulement historique, mais aussi éthique.

A/I : *Quelle est la situation des droits humains aujourd'hui en Libye ?*

M.T. : La situation des droits humains en Libye est très déplorable. L'État est faible et n'arrive pas à avoir un contrôle sur les choses ; les groupes armés sont nombreux et toutes les parties recourent à la violence. Certaines prisons, où la torture est pratiquée, échappent même au contrôle de l'État. Depuis 2011, on dénombre plus de 600 assassinats, plus de 250 enlèvements, des centaines voire des milliers de cas de torture à l'intérieur et hors des prisons et des transgressions flagrantes de la liberté d'expression. Des explosions ont même eu lieu au sein d'établissements médiatiques, certains journaux ont fermé, beaucoup de journalistes, souvent menacés de mort, ont été poussés à l'exil, etc. D'après le Centre Hessn pour la liberté de la presse, plus de 14 journalistes ont été tués. Selon notre association, huit juges et trois avocats ont été assassinés aussi. Plus 400 000 personnes ont été déplacées dans les 25 villes du pays. ...



Marwan Tashani. / WWW.ALWASAT.LY

A/I : *Peut-on parler de crimes de guerre en Libye ?*

M.T. : Selon le rapport de la mission d'investigation des Nations unies en Libye, publié en février 2015, des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité ont été commis depuis 2011. Des populations entières ont été déportées, des villes ont été vidées de ses habitants comme ça a été le cas pour Tawargha, des bâtiments ont été bombardés... En juillet 2014, des institutions étatiques comme les tribunaux, l'aéroport et des champs pétroliers ont été attaqués. Rappelons que le Procureur de la Cour pénale internationale a compétence pour enquêter et pour juger les auteurs de crimes de guerre, crimes contre l'humanité et crimes de génocide commis en Libye depuis le 15 février 2011. De plus, en mars 2015, une seconde mission d'investigation de l'ONU a été créée pour enquêter sur

les graves crimes commis en Libye depuis 2014.

A/I : *Comment la Libye pourrait poursuivre en justice toutes les parties responsables de ces crimes ?*

M.T. : Actuellement les tribunaux et toutes les institutions judiciaires sont incapables d'appliquer la loi. Le pouvoir judiciaire a besoin du ministère de l'Intérieur, de l'administration, des organes de l'État... Supposons qu'il y ait un jugement contre quelqu'un, qui est-ce qui va l'exécuter ? Nous avons besoin d'une police pour appliquer le jugement. S'il y a un ordre de geler le compte bancaire d'une personne, il faudra que l'administration le fasse, etc. Nous avons besoin en priorité de mécanismes de protection des bâtiments judiciaires et ses fonctionnaires, de réformes législatives, sécuritaires, etc. Nous avons besoin

La situation des droits humains est déplorable. L'État n'arrive pas à avoir un contrôle sur les choses

également d'un projet de loi de justice transitionnelle. En tant que militant, ce qui me préoccupe actuellement c'est surtout la documentation des cas de transgressions des droits humains. Le jour viendra où le pouvoir judiciaire sera fonctionnel. Notre association a des militants déployés en Libye qui sont confrontés quotidiennement à plusieurs dangers. Nous assurons bien sûr leur formation sur les volets nécessaires, surtout sur le niveau sécuritaire.

A/I : *Y a-t-il une estimation du nombre d'armes en Libye ?*

M.T. : Pour 6,5 millions d'habitants, on compte 20 millions d'armes. La plupart sont russes, américaines, françaises, belges... Plusieurs pays dans la région ont fait passer des armes aussi comme la Turquie, les Émirats arabes unis... En 2011, quand Béji Caid Essebsi était premier ministre, la Tunisie a été un point d'entrée des armes, surtout au niveau du port de Zarzis, transportées à Tataouine, puis à l'intérieur du territoire libyen.

A/I : *Y a-t-il une proposition de stratégie pour le désarmement des groupes armés ?*

M.T. : Il y a plusieurs expériences où il y a eu un désarmement comme au Kosovo ou en Serbie, mais ceci demande une volonté internationale malheureusement absente pour le cas libyen. Bien au contraire, ces pays versent leurs armes chez nous. Il y a eu des politiciens libyens qui ont parlé de désarmement, notamment

l'ancien premier ministre Ali Zeiden. Il y a eu une proposition de rachat des armes des citoyens, mais il n'y a toujours pas de stratégie.

A/I : *En février 2016, Martin Kobler a exprimé, selon l'agence de presse allemande DPA, ses craintes par rapport aux raids aériens contre Daech, qui peuvent, a-t-il dit « anéantir les efforts déployés pour la formation du gouvernement d'union nationale » dans le pays. Partagez-vous son avis ? Et quelles seraient les répercussions d'une intervention militaire en Libye ?*

M.T. : Je ne pense pas que cela anéantirait les efforts déployés pour la formation du gouvernement car Daech est un ennemi commun. Tout le monde est d'accord pour le combattre. S'il y a une coordination avec les autorités nationales, il se peut que cela donne de bons résultats. En outre, j'ajouterais que ces raids aériens ne seront pas suffisants. Il faudra que l'intervention soit terrestre également.

A/I : *L'économie libyenne dépend essentiellement des revenus du secteur pétrolier qui constituent la base des exportations, presque plus de la moitié du PIB. Quelles sont les conséquences d'une intervention militaire en Libye sur son économie ? Et que se passera-t-il s'il n'y en a pas ?*

M.T. : Le secteur pétrolier est déjà atteint. Ibrahim Jadhraan contrôle une bonne partie des champs. Actuellement, la Libye subit beaucoup de pertes. Le prix du baril s'est effondré, passant de 125 à 25 dollars. Aujourd'hui un dollar équivaut quatre dinars libyens alors que c'était un dinar et 30 centimes en 2011. En outre, les banques n'ont plus de liquidité car les Libyens ont peur d'y placer leur argent. Il y a aussi un danger réel de la progression de Daech vers le sud puisqu'il pourrait s'allier avec Boko Haram ... mais la Libye a d'autres richesses à exploiter. Son emplacement stratégique, grâce à ses frontières avec six pays africains sur plus de 4 000 kilomètres, fait d'elle un centre d'investissement très ju-

teux.

A/I : *Quelle question auriez-vous souhaité que je vous pose ?*

M.T. : « Est-ce que les tribus sont capables de résoudre la crise ? Quelle serait le rôle de la tribu en Libye ? »... Les tribus ont leur mode spécifique de communication et de travail. Elles peuvent contribuer énormément à la résolution de la crise politique et sécuritaire libyenne, bien qu'elles aient le même problème de représentation. Nous semblons malheureusement nous diriger vers la scission du pays en deux États ou vers un système fédéral alors que la Libye ne peut être forte que si elle est unie. ■